

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2016-27

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet d'ordonnance relatif aux marchés d'instruments financiers (extraits) ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 15 mars 2016,

Émet un avis favorable sur le projet d'ordonnance susvisé.

Fait le 15 mars 2016.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Corso BAVAGNOLI